

Arts et techniques de la bijouterie joaillerie option polissage finition



La fabrication d'un bijou fait appel aux arts appliqués aux métaux précieux (dessin, volume, sculpture) ; elle relève également de process industriels très aboutis intégrant les nouvelles technologies : CAO, DAO, prototypage rapide. La fabrication d'un bijou correspond aussi à un métier de main d'œuvre, peu de gestes étant mécanisés.

Tradition et innovation se conjuguent donc pour faire de la bijouterie-joaillerie un métier d'art, d'excellence et de savoir-faire. Les trois spécialités de bijoutier-joaillier, sertisseur et polisseur s'articulent autour d'un socle commun. Le bijoutier exécute à la main, d'après un dessin donné, des bijoux en métaux précieux ou commun ; le joaillier réalise des objets de parure mettant en valeur les pierres précieuses, pierres fines ou ornementales, ou les perles. Le sertisseur ajuste et enchâsse les pierres sur des métaux précieux. **Le polisseur donne la brillance et l'éclat final au bijou. Ultime étape de la fabrication, il/elle assure la finition du bijou. Le polissage s'effectue au tour, à la main, en bains, par ultrasons, par électrolyse ou par ponçage**

La première année du CAP donne une approche générale de ces différents métiers. La deuxième année est consacrée aux techniques spécifiques du polissage. Ses connaissances dans les domaines techniques de la bijouterie en font un professionnel reconnu.

Débouchés

Au terme de son cursus, le titulaire du CAP des métiers d'art pourra intégrer la vie professionnelle.

Le titulaire du C.A.P exerce son métier sous l'autorité et l'encadrement du responsable d'atelier, de l'artisan (ou du chef d'entreprise). Dans l'entreprise, après plusieurs années d'exercice professionnel, il pourra se voir confier des tâches plus complexes.

Les titulaires du CAP polissage-finition peuvent s'insérer dans le secteur de la bijouterie-joaillerie française, en grande partie artisanales, mais aussi petites et moyennes industries. Les segments de marché sont très diversifiés allant de la haute joaillerie avec des pièces uniques, à la bijouterie or, argent avec de forts volumes, relevant ainsi à la fois du luxe et de l'industrie. Les polisseurs sont notamment fortement appréciés dans certaines entreprises qui fabriquent des pièces polies pour la maroquinerie haut de gamme.

Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}

Qualités requises

- Patience
- Précision du geste et attention constante
- Gout pour la création
- Sens artistique
- Vision dans l'espace

Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- Arts appliqués : dessin technique.
- Connaissance des matériaux : métaux précieux, gemmes
- Organisation d'un atelier, connaissance des outils et des machines.
- Histoire de l'art et du bijou
- Vie sociale et professionnelle
- Réalisations techniques en polissage
- Volume technique
- Nouvelles technologies (tour à polir, tonneau à polir, ultrasons, rhodiage...).
- Les produits (abrasifs, solvants, détergents, corps gras)

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Pour le CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie, la période de formation en milieu professionnel permet également d'exercer des activités en situation de production.

Examen

Unités professionnelles :

- Analyse d'une situation professionnelle : coeff. 6 (dont 1 pour vie sociale et professionnelle)
- Réalisations techniques : coeff. 10

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire-géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1

Statistiques

Formation non disponible dans les Académies de Montpellier et Toulouse

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Brevet des Métiers d'Art (BMA) Bijou option bijouterie-sertissage
- Brevet des Métiers d'Art (BMA) Bijou option bijouterie joaillerie
- Mention complémentaire (MC) joaillerie

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Où se former en Occitanie

Formation non disponible dans les Académies de Montpellier et Toulouse

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours : les métiers de l'artisanat d'art
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93- ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret

04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel

04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende

04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve

04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre

04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre

04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest

04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas

04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades

04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète

04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix